

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du 21 mars 2024**

10 administrateurs présents (15 en exercice, 4 procurations, 1 absent)

DELIBERATION N° 2024-65

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE
PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT PAR DELEGATION (ADM/5.2.3/65)**

Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement public et d'accélérer le règlement des affaires, le Conseil d'Administration a délégué en date du 24 février 2022 une partie de ses attributions au président et au vice-président, en application des articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette délégation de pouvoirs est assortie de l'obligation de rendre compte au Conseil d'Administration des décisions prises par le Président ou le Vice-Président.

Les décisions suivantes ont été prises en application de ces dispositions :

Marchés publics et autres contrats de prestations :

- Renouvellement de la convention d'hébergement d'urgence pour une durée d'1 an du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 avec le prestataire ResidHôtel Mulhouse Centre.

Aide Sociale Facultative :

- 289 décisions individuelles, du 1^{er} au 31 décembre 2023 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).
- 562 décisions individuelles, du 1^{er} janvier 2024 au 29 février 2024 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).

Domiciliations :

- Du 1^{er} au 31 décembre 2023 (détail en PJ)

- 78 domiciliations accordées (dont 43 premières demandes)
- 0 refus
- 10 radiations.
- Du 1^{er} janvier au 29 février 2024 (détail en PJ)
 - 196 domiciliations accordées (dont 138 premières demandes)
 - 0 refus
 - 103 radiations.

Le Conseil d'Administration a pris acte des décisions prises par délégation de pouvoir.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michèle LUTZ".

PJ : 4

Service Solidarité, Secours
et Insertion

Affaire suivie par :

Raphael KELLER
Responsable Unité Aide Sociale aux Habitants
06 02 11 93 83
raphael.keller@mulhouse-alsace.fr

Le 08 mars 2024

Objet : décisions de la Commission d'allocation de secours

A. Période du 01.12.2023 au 31.12.2023

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 289

B. Période du 01.12.2023 au 31.12.2023

1. Répartition :

- ✓ 289 décisions individuelles prises pour un total de 587 personnes
- ✓ 240 décisions favorables
- ✓ 49 refus

2. Bon alimentaires :

- ✓ 19 285 € de bons alimentaires délivrés

3. Typologie du public :

(Familles monoparentales, hommes isolés, femmes isolées, couple sans enfants, couple avec enfants)

Composition familiale	Nombre de foyers	Pourcentage
Couple	7	2,93%
Famille	22	9,21%
Monoparentale	86	35,98%
Personne Seule	124	51,88%
Somme :	239	100,00%

Service Solidarité, Secours
et Insertion

Affaire suivie par :

Raphael KELLER
Responsable Unité Aide Sociale aux Habitants
06 02 11 93 83
✉ raphael.keller@mulhouse-alsace.fr

Le 08 mars 2024

Objet : décisions de la Commission d'allocation de secours

A. Période du 01.01.2024 au 29.02.2024

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 562

B. Période du 01.01.2024 au 29.02.2024

1. Répartition :

- ✓ 562 décisions individuelles prises pour un total de 1 148 personnes
- ✓ 452 décisions favorables
- ✓ 110 refus

2. Bon alimentaires :

- ✓ 36 155€ de bons alimentaires délivrés

3. Typologie du public :

(Familles monoparentales, hommes isolés, femmes isolées, couple sans enfants, couple avec enfants)

Composition familiale	Nombre de foyers	Pourcentage
Couple	9	2,02%
Famille	51	11,46%
Monoparentale	198	44,49%
Personne Seule	187	42,02%
Somme :	445	100,00%

POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS
AU 21 MARS 2024
CCAS de Mulhouse
Service Solidarité Secours et Insertion

Cadre légal : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Définition : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

OPÉRATEURS AGRÉÉS POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

Début de période des statistiques

01/12/2023

Fin de période des statistiques

31/12/2023

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit **841**

Nombre de domiciliés	554
Nombre d'ayants-droit	287

Nombre de domiciliés actifs par sexe

Femme	152
Homme	402

Nombre de domiciliés actifs + leurs ayants-droit par tranche d'âge

MINEURS	202
MAJEURS	639

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge

MINEURS	0
MAJEURS	554
Moins de 15 ans	0
15-19 ans	7
20-24 ans	43
25-29 ans	89
30-34 ans	111
35-39 ans	89
40-44 ans	59
45-49 ans	46
50-54 ans	35
55-59 ans	31
60-64 ans	17

65-69 ans	17
70-74 ans	5
75 ans ou plus	5

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

Couple avec enfant(s)	79
Couple sans enfant	14
Femme isolée avec enfant(s)	51
Femme isolée sans enfant	63
Homme isolé avec enfant(s)	25
Homme isolé sans enfant	307
Non renseigné	15

Situation résidentielle

Domicile mobile (ex: caravane)	17
Hébergement social (sans service courrier)	42
Hébergé chez un tiers	359
Hôtel	42
Sans abris / Squat	51
Autre	35
Non renseigné	8

Cause de l'instabilité de logement

Errance	38
Expulsion	4
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	417
Personnes itinérantes	6
Rupture familiale et/ou conjugale	16
Sortie d'une structure d'hébergement	8
Violence familiale et/ou conjugale	7
Autre	44
Non renseigné	14

Motif principal de demande de domiciliation

Exercice des droits civils ou civiques	162
Accès aux prestations sociales	138
Autre	243
Non renseigné	11

2. ACTIVITÉ DU 01/12/2023 AU 31/12/2023

Nombre d'attestations d'élection de domicile délivrées	78
Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	43
Dont renouvellements	35
Ayants-droits concernés	27

RADIATIONS

Répartition des radiations par motif	23
À la demande de la personne	0
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	3
Non-manifestation de la personne pendant plus de 3 mois consécutifs	16
Non-respect du règlement	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	2
Autre	2

DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements)	0
Répartition par motif de refus	
En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	0
Répartition des orientations	
Orientation vers CCAS	0
Orientation vers Organisme agréée	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	0
3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/12/2023 AU 31/12/2023	
Appel téléphonique	41
Colis enregistré	0
Colis remis	0
Courrier enregistré	526
Courrier remis	511
Avis de passage enregistré	26
Avis de passage remis	25
Passage enregistré (passage avec remise ou non du courriers)	430
Connexion au portail usager	0

POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS
AU 21 MARS 2024
CCAS de Mulhouse
Service Solidarité Secours et Insertion

Cadre légal : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Définition : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

OPÉRATEURS AGRÉÉS POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

Début de période des statistiques

01/01/2024

Fin de période des statistiques

29/02/2024

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit **882**

Nombre de domiciliés	582
Nombre d'ayants-droit	300

Nombre de domiciliés actifs par sexe

Femme	147
Homme	435

Nombre de domiciliés actifs + leurs ayants-droit par tranche d'âge

MINEURS	218
MAJEURS	664

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge

MINEURS	3
MAJEURS	579
Moins de 15 ans	0
15-19 ans	14
20-24 ans	44
25-29 ans	90
30-34 ans	124
35-39 ans	97
40-44 ans	64
45-49 ans	45
50-54 ans	31
55-59 ans	27
60-64 ans	17

65-69 ans	17
70-74 ans	7
75 ans ou plus	5

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

Couple avec enfant(s)	83
Couple sans enfant	17
Femme isolée avec enfant(s)	53
Femme isolée sans enfant	60
Homme isolé avec enfant(s)	28
Homme isolé sans enfant	323
Non renseigné	18

Situation résidentielle

Domicile mobile (ex: caravane)	17
Hébergement social (sans service courrier)	41
Hébergé chez un tiers	373
Hôtel	50
Sans abris / Squat	61
Autre	32
Non renseigné	8

Cause de l'instabilité de logement

Errance	44
Expulsion	4
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	437
Personnes itinérantes	7
Rupture familiale et/ou conjugale	16
Sortie d'une structure d'hébergement	10
Violence familiale et/ou conjugale	5
Autre	45
Non renseigné	14

Motif principal de demande de domiciliation

Exercice des droits civils ou civiques	183
Accès aux prestations sociales	129
Autre	257
Non renseigné	13

2. ACTIVITÉ DU 01/01/2024 AU 29/02/2024

Nombre d'attestations d'élection de domicile délivrées **196**

Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	138
Dont renouvellements	58
Ayants-droits concernés	65

RADIATIONS

103

Répartition des radiations par motif	
À la demande de la personne	4
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	23
Non-manifestation de la personne pendant plus de 3 mois consécutifs	75
Non-respect du règlement	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	1
Autre	0

DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements) 0**Répartition par motif de refus**

En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	0

Répartition des orientations

Orientation vers CCAS	0
Orientation vers Organisme agréée	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	0

3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/01/2024 AU 29/02/2024

Appel téléphonique	93
Colis enregistré	1
Colis remis	1
Courrier enregistré	1179
Courrier remis	1107
Avis de passage enregistré	51
Avis de passage remis	45
Passage enregistré (passage avec remise ou non du courriers)	1007
Connexion au portail usager	0